

20 mars 2024

Zone à faible émission : une bombe sociale à retardement

Pour l'amélioration de la qualité de l'air, nous portons une vision globale de lutte contre les pollutions, dont l'usage automobile fait partie. Pour cela, la Zone à Faible Émission, dite ZFE, est l'espace territorial mis en œuvre par la Métropole de Lyon où la circulation de certains véhicules est différenciée selon leur niveau de pollution.

Notre groupe a soutenu la mise en place de cette ZFE car la lutte contre les pollutions de l'air est un engagement essentiel et prioritaire tant elles représentent un risque environnemental et sanitaire pour les habitants de la Métropole de Lyon.

Mais pour sa mise en œuvre notre groupe a toujours imposé **deux conditions préalables** :

- 1. Pas d'interdiction sans alternative** : cette condition impose d'apporter une offre de transport collectif capacitaire et efficiente sur tous les territoires où l'on impose des restrictions.
- 2. Une aide financière pour les usagers automobile**, car nous sommes respectueux de la liberté de circuler et que nous avons conscience que tout le monde ne peut pas renoncer à l'usage de sa voiture dans sa vie personnelle et professionnelle.

Aujourd'hui nous alertons les habitants sur **les conséquences désastreuses** des décisions prises par la majorité de la Métropole de Lyon : écologiste, socialiste, communiste et extrême gauche.

- **Les transports collectifs** n'ont pas été développés, les projets métro ont même été purement et simplement abandonnés. Aussi de nombreux habitants vont se trouver avec une interdiction d'utilisation de leur voiture sans alternative de transports collectifs
- **Les aides financières** votées sont inefficaces : en 19 mois, ce sont seulement 744 professionnels et 48 habitants aidés sur tout le territoire de la Métropole !

En revanche, ces mêmes élus s'épuisent dans l'action pour accélérer la mise en place des **moyens de sanction**, notamment la verbalisation automatique des automobilistes qui oseraient braver ces interdictions ou qui simplement les ignoreraient !

Alors que les **conséquences sociales** pour les habitants les plus modestes ont fait reculer tous les territoires, il ne reste en France que deux territoires dit ZFE effectifs par le ministère de l'Écologie : Paris et la Métropole de Lyon.

Cela va imposer au 1^{er} janvier 2025 l'interdiction dans la ZFE des véhicules classés crit'Air 3 qui représentent 134 308 automobiles.

Encore pire, la majorité veut imposer l'interdiction des critAir 2 au 1^{er} janvier 2028 alors même que la loi ne l'impose pas. Ce seront 243 953 propriétaires de véhicules qui seront concernés.

Il est temps de réagir ! Nous demandons :

- Le report de l'interdiction du critAir 3 au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2028
- L'abandon pur et simple de l'interdiction du critAir 2

Les signataires

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Sophie BLACHÈRE**, conseillère régionale | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1^{ère} adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1^{ère} adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire déléguée d'Oullins Pierre-Bénite | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape